



LE PERMIS FEU : MAÎTRISER LA SÉCURITÉ DES TRAVAUX PAR POINT CHAUD – PDR01

(Type de bâtiments concernés : ERP et ERT ou BUP)

Le Code du Travail (Art. R. 4227-28) impose aux employeurs de prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. Le Code de Construction et de l'Habitation (Arrêté du 25 juin 1980 modifié, article GN 13) interdit aux exploitants d'effectuer ou de faire effectuer, en présence du public, des travaux qui feraient courir un danger quelconque à ce dernier ou qui porteraient une gêne pour son évacuation.



PROGRAMME

Les principes fondamentaux de la combustion

- Le triangle du feu
- L'explosion
- La notion de barrière d'activation
- La notion de pouvoir calorifique
- La notion d'ignifugation

Les principes fondamentaux de la propagation d'un incendie

- Les modes de propagation
- Le développement de l'incendie
- Le danger des fumées

Le travail par point chaud

- Définition
- Exemples

Le contexte réglementaire et contractuel des permis de feu

- Dans les établissements recevant du public
- Dans les établissements soumis au code du travail
- Cas particuliers : Paris et départements limitrophes
- L'assureur (ordonnance préfectorale du 16 février 1970)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les principes de la combustion
- Connaître les principes de la propagation
- Savoir analyser les risques des travaux par point chaud afin de mettre en place des mesures de prévention et protection efficace
- Savoir rédiger un Permis de Feu



PUBLIC CONCERNÉ

Les responsables d'établissements
Les responsables maintenance
Les surveillants de travaux
Les chargés de sécurité



DURÉE

7 heures de formation

La réalisation et le suivi du permis de feu

- La démarche avant, pendant et après les travaux
- Cas des entreprises extérieures
- La validité du permis de feu
- Exemples de permis de feu (papier, en ligne...)

Étude de cas, application sur le terrain

- Exercice de rédaction d'un permis de feu (travail en sous-groupe)
- Mise en pratique des consignes de sécurité
- Mise en situation sous forme de cas concret (débriefing...)



Pour tout renseignements
 contactez le **04 86 80 19 60**
 ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée
Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance		
Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	600 € HT
Inter	2 jours	1 000 € HT
Intra	sur demande	

Présentiel

Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	850 € HT
Inter	2 jours	1 300 € HT
Intra	sur demande	

37
formations

569
personnes formées
en 2024

8,7/10
de satisfaction
en 2024